



Fédération nationale de l'enseignement, de la culture
et de la formation professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

2, rue Romain Rolland 21 000 DIJON
Tél. : 03 80 67 01 14 Mob. : 06 76 15 06 78
E-mail : fnecfo21@gmail.com

Mme la Rectrice,

Ce CSA a lieu dans le **contexte du mouvement lycéen**, qui dure depuis plus de 2 semaines et a montré hier que la jeunesse restait déterminée, avec une AG très remplie et une manifestation de + de 1500 personnes. Vous avez parlé des débordements dont les personnels ont été victimes, mais on aurait aimé entendre dans vos propos liminaires sur la violence dans ce mouvement qu'elle avait aussi et surtout touché les lycéens. Ceux-ci expriment les mêmes revendications que nous (conditions d'apprentissage = conditions d'enseignement).

- Leurs **EdT** sont absurdes, trop chargés en raison de la réforme Blanquer dont nous demandons l'abrogation ;
- Leur avenir est bouché par la plateforme de sélection Parcoursup dont nous demandons l'abrogation ;
- Les lycées sont des passoires thermiques et nous en demandons comme eux une rénovation qui tienne compte du changement climatique ;
- Les absences de profs ne sont pas remplacées en raison du trop grand nombre de suppressions de postes, et nous demandons comme eux la création des postes nécessaires dans toutes les catégories de personnels.

Que reçoivent-ils pour toute réponse ? D'abord de la répression policière, inacceptable sur des mineurs, avec l'emploi d'armes qui ne sont utilisées nulle part ailleurs en Europe dans la gestion des foules, et un nombre d'interpellations totalement disproportionné : nous demandons l'arrêt de ces violences et l'abandon des poursuites parfois engagées contre les participants aux blocus. **Ensuite, de la répression administrative** (absences jugées injustifiées, remarques méprisantes sur les actions des lycéens pour les dissuader) : nous demandons que cessent ces pratiques, qu'aucune sanction ne soit prise pour fait de blocage, et qu'aucune absence injustifiée ne soit remontée dans Parcoursup. **Enfin, des « solutions » bricolées** par le ministère, qui ne sont pas du tout satisfaisantes :

- Le plan d'affectation de 3000 **TZR** désorganise le remplacement de courte durée et se fait au mépris du travail des personnels qui affectent, aussi bien que des compétences disciplinaires et conditions de travail des TZR.
- Le recrutement des **contractuels** un mois après des licenciements massifs en septembre est une honte.
- Le plan de remplacement courte durée par le **Pacte** ne suffit pas, car en lycée précisément, la réforme Blanquer le rend inapplicable (remplacements impossibles dans les groupes impliquant plusieurs classes). FO revendique toujours l'abrogation du Pacte et l'utilisation de son enveloppe directement dans les dotations horaires des établissements.
- Les temps de « **démocratie interne** » dans les CVL, MDL etc ne remplacent pas des AG de lycéens, seul cadre où pourrait s'élaborer librement leur cahier de revendications locales et générales.
- Les corrections envisagées sur **Parcoursup** ne changeront pas son rôle de tri sélectif si des places ne sont pas ouvertes dans l'enseignement supérieur.
- **Surtout, le budget 2027 ne permet pas de répondre à nos revendications**, puisqu'il supprime 1588 postes au lieu d'en créer, baisse de fait le budget de l'Education de 200 millions contrairement aux annonces, et baisse de 5 milliards le budget des collectivités territoriales.

Le gouvernement ne prend pas la mesure de ce mouvement, qui est un mouvement social profond et qui trouve un écho chez tous les travailleurs. Ceux de la fonction publique (en grève hier avec l'Education Nationale), avec un budget 2027 qui taille sans respect dans les services publics. Ceux du privé (en grève hier eux aussi, à l'appel de certaines unions départementales dont l'UDFO 21) ; avec des salaires qui stagnent et des prix qui s'envolent, notamment des denrées alimentaires et des carburants. Tous rejettent massivement la politique d'austérité conduite par Macron et ses Premiers ministres successifs, qui donne la priorité au budget de guerre (11 milliards de +) et aux

cadeaux faits sans contrepartie aux grandes entreprises, au lieu de répondre aux besoins de la population, et notamment de la jeunesse. A propos de budget de guerre et d'embrigadement, la FNEC demande l'abrogation de la circulaire du 2 juillet sur la commémoration obligatoire du 11 novembre. Ces commémorations n'ont pas à se tenir au sein des établissements scolaires. Elles ne doivent pas être imposées aux élèves et aux personnels. Au nom de notre liberté pédagogique et de notre métier qui consiste à instruire, **nous nous opposons à toute tentative de militarisation de la jeunesse et nous exigeons le retrait de la circulaire sur le 11 novembre.**

En ce qui concerne l'ordre du jour : dans ces conditions nous n'accepterons pas d'entendre que la rentrée s'est « bien passée » ou que notre académie n'est « pas si mal lotie ».

En ce qui concerne les effectifs, la démographie est en baisse, et on n'en profite même pas pour baisser significativement le nombre d'élèves par classe. Les H/E, qui sont proposés chaque année à notre étude pour les voir évoluer d'un pouillème sur 4 chiffres après la virgule, ne correspondent pas au ressenti dans les classes et n'ont pas d'intérêt. Les moyennes par classes n'en ont pas davantage. C'est un plafond qu'il faut fixer, pas un ratio, et ce plafond ne devrait pas dépasser 30 en lycées et 25 en collèges, avec 5 de moins pour les REP. Dans le premier degré, les ajustements de fin août ont laissé sur le carreau une dizaine d'écoles dans des situations d'urgence (classes autour de 30 en maternelle, ou à 25 sur 4 niveaux) ; et le manque de remplaçants s'aggrave d'année en année. Dans le 2nd degré, les effectifs sont globalement stables : vaut-il la peine de sabrer à ce point les DHG pour 203 élèves de moins sur toute l'académie ? Les affectations des TZR ont parfois été si catastrophiques qu'on se demande si elles ne sont pas faites avec une IA davantage douée pour faire du Tetris que pour tenir compte du caractère humain de la ressource gérée.

En ce qui concerne l'affectation et à l'orientation, l'inversion de tendance qui consiste à envoyer moins en voie professionnelle ou en voie technologique que par le passé nous interroge. Comment faire de la voie pro une voie d'excellence, si ce qu'on qualifie de choix d'orientation « ambitieux » reste forcément un choix d'orientation en voie générale ? La répartition des affectations dans les différents lycées comporte sa part de mystère voire d'opacité. Par exemple, pourquoi la fermeture d'une classe de 2^{nde} à Hippolyte Fontaine a-t-elle été maintenue, alors que les demandes sur cet établissement auraient permis d'ouvrir deux classes de seconde supplémentaires, et de désengorger un peu des classes qui sont toutes à 36 sur ce niveau ? Cela donne l'impression que l'on cherche davantage à coller aux structures prévues, pour abonder le moins possible, plutôt qu'à satisfaire les vœux des familles.

En ce qui concerne les requalifications des postes d'administratifs, elles ont permis de faire évoluer des postes dont la technicité était sous-évaluée. Mais au fond, posons la question plus radicalement : compte tenu de l'évolution des métiers, des glissements de tâches et de l'expertise nécessaire pour bien des tâches complexifiées, y a-t-il encore des postes d'administratifs qui relèvent vraiment de la catégorie C ? Nous nous posons bien des questions que nous gardons pour les échanges lors du CSA lui-même. Mais nous en posons dans cette déclaration une seule : et après ce plan de requalification, que fait-on pour ouvrir des perspectives à des personnels sous-payés et surchargés de travail ?

La FNEC FP-FO termine cette déclaration sur l'effroi qui nous a tous saisis lors de l'agression par balle dont ont été victimes le proviseur et une enseignante au collège Lakanal d'Aubagne. Cette agression est survenue la veille de l'hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard. Certes il ne semble pas s'agir cette fois-ci d'une agression terroriste ; mais elle s'ajoute à la trop longue liste des personnels blessés ou tués dans le cadre de leur métier, de nos métiers, dans lesquels personne ne devrait mourir ni craindre d'être tué. Nous apportons notre soutien à nos deux collègues blessés, saluons la vigilance et le sang-froid de ceux qui sont parvenus à désarmer l'agresseur ; nous sommes aux côtés de l'ensemble des personnels, élèves et parents de l'établissement. L'émotion légitime ne doit pas nous faire oublier que la sécurité dans les établissements passe notamment par la satisfaction des revendications portées par la jeunesse et les collègues mobilisés, par l'arrêt des suppressions de poste, par la présence dans les établissements de personnels en nombre suffisant pour suivre la santé physique et mentale des élèves, et pour encadrer leur sécurité avec sérénité et compétence. Le gouvernement et le Premier ministre doivent répondre immédiatement aux revendications !